Environnement

Pour garder l'eau dans les rivières, il va falloir effacer des milliers d'étangs sur le bassin de la Vienne

Article réservé aux abonnés

Publié le 20/12/2023 à 17h55 | Guillaume Bellavoine

La végétation a recouvert cet ancien étang de Fromental, vidangé en mai 2023. © Guillaume Bellavoine

Il existe près de vingt-cinq mille étangs sur le bassin de la Vienne, dont une grande partie sans utilité, qui accélèrent l'évaporation de l'eau. Une solution est de les effacer pour qu'ils redeviennent des prairies humides.

L'étang ressemblait à des milliers d'autres dans le Limousin. Sur un affluent de la Semme, à Fromental, il avait été aménagé dans les années 1960, était gorgé de gardons et de carpes, et profitait à une famille lors des dimanches

ensoleillés autour du barbecue.

En mai, le plan d'eau de 6.000 mètres carrés a été effacé. Des saules et des joncs poussent désormais naturellement, aidés par une couche de sédiments particulièrement fertile. Après une pêche au filet et la mise en place d'un bassin de décantation, le cours d'eau a retrouvé son lit originel.

« Les propriétaires étaient attachés à l'étang, qui leur rappelait beaucoup de souvenirs, mais il aurait fallu 20.000 à 25.000 euros pour le remettre aux normes. Et comme leurs enfants y attachaient moins d'importance, ils ont préféré opter pour l'effacement », raconte Étienne Boury, salarié du syndicat mixte d'aménagement de la Gartempe et de ses affluents.

À quel prix ?

Supprimer un étang coûte en général entre 5.000 et 10.000 euros, et peut souvent bénéficier d'un financement intégral de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Une fois disparus, ces plans d'eau redeviennent ce qu'ils étaient jadis, c'est-à-dire des prairies humides. « J'ai conseillé au propriétaire de mettre son terrain à disposition d'un agriculteur pour y permettre du pâturage », continue Étienne Boury. Il est également possible d'aménager son plan d'eau, en mettant en place par exemple des dérivations, qui limitent les impacts sur les rivières.

Une spécificité locale

Pour l'Établissement public du bassin de la Vienne, il est devenu un enjeu majeur de supprimer une grande partie des étangs. « Le Limousin et plus généralement le bassin de la Vienne sont des territoires singuliers. Il existe une densité de plans d'eau deux fois supérieure à la moyenne nationale. Dans les années 1960, on en dénombrait près de 3.300. En 2018, ils étaient 24.500, soit une multiplication par huit », calcule Stéphane Loriot, directeur de l'établissement, qui vient de réaliser une vidéo sensibilisant les propriétaires d'étangs au sujet.

Surévaporation

L'organisme a dans le viseur la surévaporation causée par les plans d'eau, c'est-à-dire le volume d'eau qui n'aurait pas disparu si l'étang était resté une prairie humide.

« Le volume d'eau surévaporé depuis les plans d'eau est de 62 millions de mètres cubes, entre mai et octobre, sur le bassin de la Vienne. C'est supérieur au volume d'eau consommé dans le même temps pour l'ensemble des usages domestiques, agricoles et industriels, qui représentent 52 millions de mètres cubes », argumente l'Établissement public du bassin de la Vienne.

Une température qui augmente

Dans ses projections, l'organisme table sur un climat méditerranéen en Limousin à l'horizon 2050 et prédit un débit d'étiage – le plus bas niveau des eaux – diminué de moitié par rapport à aujourd'hui. « On estime que pour un degré de température supplémentaire, on a 7 % d'évaporation en plus », précise Stéphane Loriot.

Les étangs réchauffent les cours d'eau, au détriment de l'écosystème. « Entre l'amont et l'aval d'un plan d'eau, on peut avoir des différences de huit degrés de température. À 19 degrés, l'espèce phare de nos rivières, la truite, est mal à l'aise. À partir du moment où l'on dépasse les 21 degrés, les températures deviennent létales pour l'animal », souligne Stéphane Loriot.

Utiles pour les crues

Les prairies peuvent également filtrer l'eau pour la rendre de meilleure qualité et être utiles en cas de crue. « Un étang a vocation à être en eau toute l'année. Il n'a pas de capacité de stockage, d'écrêtage. La zone humide va se comporter d'une façon inverse, comme une éponge, qui en période hivernale se gorge d'eau, avec une capacité de stockage importante, et qui l'été s'assèche progressivement sur les périodes sans pluviométrie. L'eau est alors restituée progressivement au cours d'eau et soutient les étiages », confirme Stéphane Loriot.

Un long travail

Cela fait près de dix ans que l'Établissement public du bassin de la Vienne prend à bras-le-corps le sujet des étangs, qui s'apparente à vider l'océan avec une petite cuillère. « C'est peut-être une centaine qui a été effacée sur l'ensemble du bassin de la Vienne depuis dix ans », affirme Stéphane Loriot. Du côté de la Gartempe, cinq étangs sont ainsi supprimés chaque année. « Cela fait deux ou trois ans qu'on est vraiment sur le sujet », assure Étienne Boury.

Un héritage de l'après-guerre

Seuls 30 % des étangs du bassin de la Vienne ont un usage, pour la pêche, l'agriculture, des usages d'intérêt général comme la sécurité incendie, pour le soutien d'étiage. Les autres sont souvent ornementaux. « Ces plans d'eau se sont développés à un moment où il était facile d'accéder à la mécanisation, avec des engins de terrassement, pendant les Trente Glorieuses. Souvent, ils sont perdus au fin fond de la campagne, ne sont plus entretenus et génèrent un certain nombre de perturbations », commente Stéphane Loriot.

A lire aussi :

Au lac du Pont-à-l'Âge en Haute-Vienne, une centrale aux abonnés absents et un tourisme au point mort

---

Guillaume Bellavoine

LIMOGES ENVIRONNEMENT

LIRE PLUS D'ARTICLES